

ATT : Ralph Beaulieu CSST

Sujet : Sécurité zone scolaire, transport de sable

Par la présente et dans le cadre du projet de cannebergière, Fruits des Îles s'engage à mettre en place les mesures suivantes afin d'assurer la sécurité des usagers et personnels de l'école.

Engagement :

1. Nous interdirons temporairement avec la collaboration du DG de la ville de Sainte-Anne-De-Sorel les places de stationnements des deux côtés du chemin du chenal du Moine de la rue St-Michel au stop de la rue du Quai.
2. Fruits des îles a conclu une entente avec La fabrique de l'église afin de rendre disponible une vingtaine de stationnements qui pourront être donnés aux employés de la commission scolaire, des vignettes seront distribués afin d'assurer la disponibilité
3. Le transport sera effectué de 8 :00 à 17 :00 sur semaine du lundi au vendredi sur une durée approximative de 6 mois
4. Le nombre de camion cible par jour sera de 88 environs ce qui fait un camion plein toutes les 5.2 minutes
5. Les véhicules seront monitorés en temps réel (system GPS) sur leurs vitesses par rapport au zone (si non respecté licenciement après un avertissement)
6. Le transport sera interrompu lors de période de brouillard jusqu'au retour d'une visibilité normal
7. Le transport sera interrompu lors de tempête de neige majeure
8. Un brigadier sera en place aux heures plus critique du midi et de la fin des cours
9. Fruits des îles s'engage a fermé adéquatement par du personnel qualifié l'entrée de clôture du coté est de l'école tel que vue lors de notre visite du 10/06/2024
10. Aucun véhicule d'urgence ne restera bloqué, si un camion tombe en panne il suffira de passer au côté comme dans la vie normale. (Une entente a été prise avec une Cie de transport lourd (REMORQUAGE JMS) pour nous donner le service dans un délais de 30 minutes ou moins, le même que celui donné à la SQ.
11. Nous génèrerons aucune poussière sur la route car nous utiliserons des remorques de transport de vrac toilé étanche a 100%, si un mal fonctionnement arrivait nous garantissons le nettoyage immédiat par balais mécanique ou camion a eau.
12. La pression des transports lors des récoltes sera négligeable car nous exploitons déjà les 300 acres de terre en maïs et soja mais encore la superficie cultivable passera de 300 acres (maïs/soja) a 170 acres (canneberge). Ce sont les mêmes types de camion pour les récoltes de maïs soja que la canneberge. (200 camions / 14 jours de 12hrs) ce qui donne un camion toutes les 50 minutes exactement semblables au maïs et soja.

13. Nous avons exécuté des mesures de vibration et sonores avec une firme spécialisée et d'entrée de jeux les vibrations sont marginal, a peine perceptible par l'appareil (zone 30km). (Le MTQ a aussi corroboré ces faits lors de la séance du BAPE qui est disponible sur leurs site. https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/canneberges_sads/webdiffusion/)
14. Nous avons validé les hrs de transport, les zones utilisées et les habitudes.
- L'horaire des classes débute à 8:01 donc aucun camion ne circulera avant 8:15 (les parents reconduisent leur enfant à l'arrière de l'école au même endroit que le transport scolaire à l'opposé de chenal du moine) (il est interdit de passer par l'avant pour les parent et enfant)
 - Le midi à la cloche de 11:25 la majorité des enfants dine à l'école, seulement une 40 aines d'enfant vont diner à la maison et de ceux-ci 5 environs traverseront le chenal du moine (noté qu'il n'y aura plus de transport scolaire diner pour l'année 24/25) (il est interdit de passer par l'avant pour les parent et enfant)
 - Le début des classes après le diner se fera a 12.25 donc 35 enfants environs reconduit par leurs parents arriverons à l'arrière dans la zone de transport scolaire et 5 environs traverserons le chenal du moine. (Il est interdit de passer par l'avant pour les parent et enfant)
 - Pour la fin des classes a 14:55 la majorité des enfants sorte a l'arrière et prene l'autobus et les parents viennent les chercher aussi dans la zone de transport complètement à l'opposé du chenal du moine. (il est Interdit de passer par l'avant pour les parent et enfant)
15. Nous tenons aussi à dire qu'aucune classe n'est positionné du côté du chenal du moine mais plutôt les bureaux administratifs, bibliothèque et gymnase

Eric Lupien

Eric Lupien
Président de Fruits des Iles
19/06/2024

ANNEXE



Remorquage
J.M.S.
450-880-6419

3275, rue Joseph-Simard
Sorel-Tracy (Québec) J3R 0E4
remorquagejms@live.ca

Entente de service

Sorel-Tracy, le 3 juin 2024

La présente confirme l'entente de service intervenu entre Remorquage JMS inc. représenté par M. Stéphane Pinard et l'entreprise Fruits des îles représenté par M. Éric Lupien.

Prendre note que Remorquage JMS s'engage à être présent sur les lieux d'un incident dans un délai de 30 minutes tel qu'il appert selon les contrats avec la SQ et les recommandations de l'APDQ.

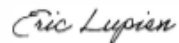
Remorquage JMS pourra déployer, selon la nécessité de l'incident, l'équipement essentiel pour le dégagement des voies routières selon les différentes situations qui pourraient se présenter.

Prendre note, que l'entreprise de remorquage détient déjà des ententes de service avec diverses entreprises à proximité lorsque la situation nécessite une intervention rapide ayant comme but la protection de l'environnement et/ou le ramassage de débris.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, M. Lupien, nos salutations distinguées.



M. Stéphane Pinard
Président, Remorquage JMS inc.



M. Éric Lupien
Président, Fruits des îles inc.

From: Gabriel Leroux

Sent: vendredi 14 juin 2024 15:15

To: info@fruitsdesiles.com

Cc: Nicolas Leveque <nleveque@mjm.qc.ca>; Hong Tong <htong@mjm.qc.ca>; Graça Firmino <gfirmينو@mjm.qc.ca>; dominic.senecal@evolutionenvironnement.ca

Subject: 02722 - Cannebergière fruits des îles - Résultats préliminaires

Bonjour M. Lupien,

Dans les 3 zones (A, B et C) (voir **figure 1** en pièce-jointe), nous avons effectué des mesures :

1. Du bruit ambiant pour caractériser le climat sonore sur le chemin du Chenal Le Moine;
2. Du niveau sonore lors de trois (3) passages d'un camion rempli de sable ou sans sable;
3. De vibrations lors du passage d'un camion rempli de sable ou sans sable;

1. Les niveaux de bruit ambiant moyen sur 1h mesurés entre le 11 juin 2024 à 11h jusqu'au 12 juin 2024 à 16h sont résumés au **tableau 1** ci-dessous :

Zone	Position	Niveau sonore ambiant mesuré moyen LAeq(1h) (dB(A))
A	Arrêt stop (A1)	66
	Devant l'Église (A2')	73
B	1033 Rue du Chenal Le Moine (B')	68
C	1350 Rue du Chenal Le Moine (C)	66

Tableau 1 - Niveau de pression sonore moyen LAeq1h en dB(A) sans le passage de camion avec ou sans sable, (dB re : 20microPA)

Les niveaux sonores ambiant mesurés moyen LAeq(1h) présentés au **tableau 1** correspondent à la période de jour de 8h à 18h.

Devant l'Église, il se peut qu'il y ait eu une activité qui a fait en sorte que le niveau sonore est plus élevé à cet endroit. Nous avons ignoré les niveaux de pression sonore mesurés durant cette période afin de ne pas surestimer le niveau sonore ambiant moyen. Le **graphe 1** en pièce jointe, illustre la variation du niveau de pression sonore moyen LAeq1h en fonction du temps mesuré entre le 11 juin 2024 à 11h jusqu'au 12 juin 2024 à 16h pour chacune des positions de mesure.

2. Le niveau sonore lors du passage du camion de sable, rempli ou vide, est du même ordre de grandeur que lors du passage d'un camion ou d'un autobus, soit de 78 dB(A).

Avec un nombre de passages de 20 camions de sable (10 rempli, 10 vide) par heure, voici ce qui l'on mesurerait sur cette période.

Zone	Position	Niveau sonore mesuré moyen LAeq(1h) avec 20 camions rempli de sable et 20 camions vide (dB(A))	Niveau sonore ambiant mesuré moyen LAeq(1h) en dB(A)	Différence
A	Arrêt stop	69	66	3
	Devant l'église	67	73	-6
B	1033 Rue du Chenal Le Moine	70	68	2
C	1350 Rue du Chenal Le Moine	72	66	6

Tableau 2 – Comparaison des niveaux de pression sonore moyen Leq1h en dB(A), (dB re : 20microPA)

À titre information, une augmentation de 3 dB(A) est légèrement notable tandis qu'une augmentation de 6 dBA est clairement notable. Une augmentation de l'ordre de 10 dB(A) est considérée comme étant deux fois plus élevé.

Dans la zone A devant l'Église, le fait que le niveau sonore simulé soit inférieur au niveau de bruit ambiant actuel signifie qu'il y aura peu ou pas d'augmentation sur le niveau sonore actuel.

Il est normal que le niveau sonore à la zone C (entrée du terrain) soit plus élevé en raison de la manœuvre que doit faire le camion.

Au **graphe 2** en pièce jointe de ce courriel, on illustre le spectre sonore moyen mesuré $Leq(16-43s)$ lors de passage de camions devant les positions de mesures. Tel qu'illustré au **graphe 2**, le passage de camion ne génère pas de tonalité, c'est-à-dire une composante à bande étroite qui émerge de façon audible du bruit ambiant, pouvant gêner la population en bordure du chemin du Chenal-Du-Moine.

3. Le niveau vibratoire mesuré au bord de la rue lors du passage du camion de sable est du même ordre qu'un autre type de camion, soit environ 20 mm/s.

Afin de réduire le bruit dans la zone C, on recommande de planifier l'arrivée et la sortie des camions de manière à maintenir une circulation fluide. L'utilisation du frein moteur devra être proscrite durant les aller-retour.

Pour résumer, selon notre analyse préliminaire, la circulation des camions sur le chemin du Chenal-Du-Moine devrait générer une augmentation du niveau sonore sur une période de 1h ($LAeq(1h)$) de 3 à 6 dB(A) par rapport au niveau de bruit ambiant aux résidences riveraines du chemin du Chenal-Du-Moine soit un niveau sonore moyen $LAeq(1h)$ 67 à 72 dB(A). Basé sur l'information disponible sur le site du Gouvernement du Québec (<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/effets-du-bruit-environnemental-sur-la-sante/mesure-du-bruit>), les niveaux de bruit évalués en bordure de route sont comparables au niveau de bruit généralement perçu pour une rue animée ou lors du fonctionnement d'un aspirateur. Ces niveaux de bruit être peuvent créer une incommodité lors de conversation téléphonique par exemple (voir lien hypertexte ci-haut).

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions concernant le contenu de ce courriel.

Merci et bonne journée,

Gabriel Leroux, ing.

Conseiller

Depuis le 30 août 2023, *MJM* Conseillers en Acoustique Inc. a emmenagé dans de nouveaux locaux ! Veuillez noter notre nouvelle adresse ci-dessous.

MJM Conseillers en Acoustique Inc.

753 Rue Sainte-Hélène

Longueuil, Québec, Canada

J4K 3R5

Tél: (450) 674-1811

Courriel: gleroux@mjm.qc.ca

Site internet: www.mjm.qc.ca

Suite



POSITIONS DE MESURES SONORES ET VIBRATOIRES LORS DU PASSAGE DES CAMIONS EN BORDURE DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

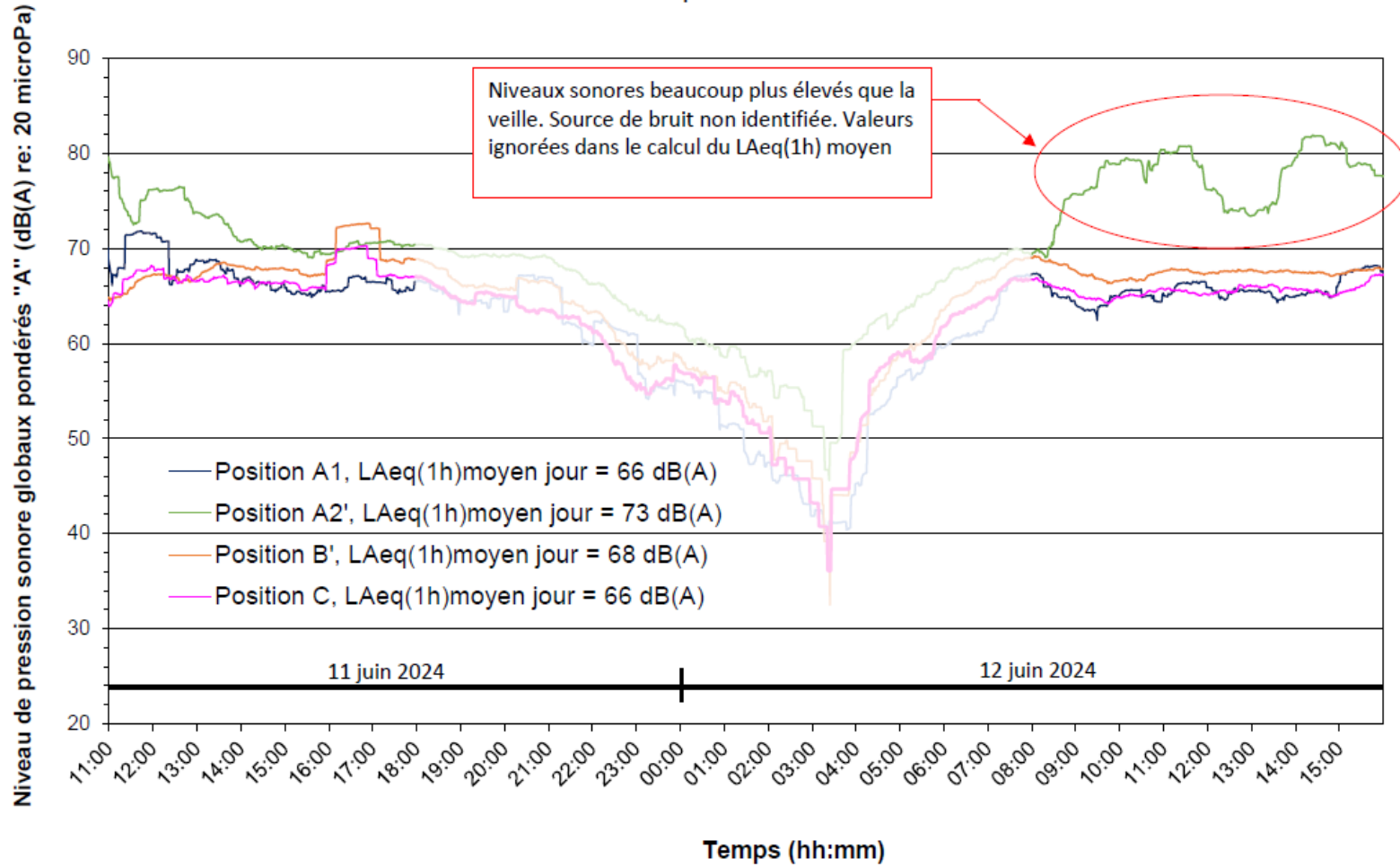


PROJET 02722
02722-F1

FIGURE 1

2024 06

Niveaux de pression sonore LAeq(1h) mesurés à 2m de hauteur du 11 au 12 juin 2024 aux position A1 à C



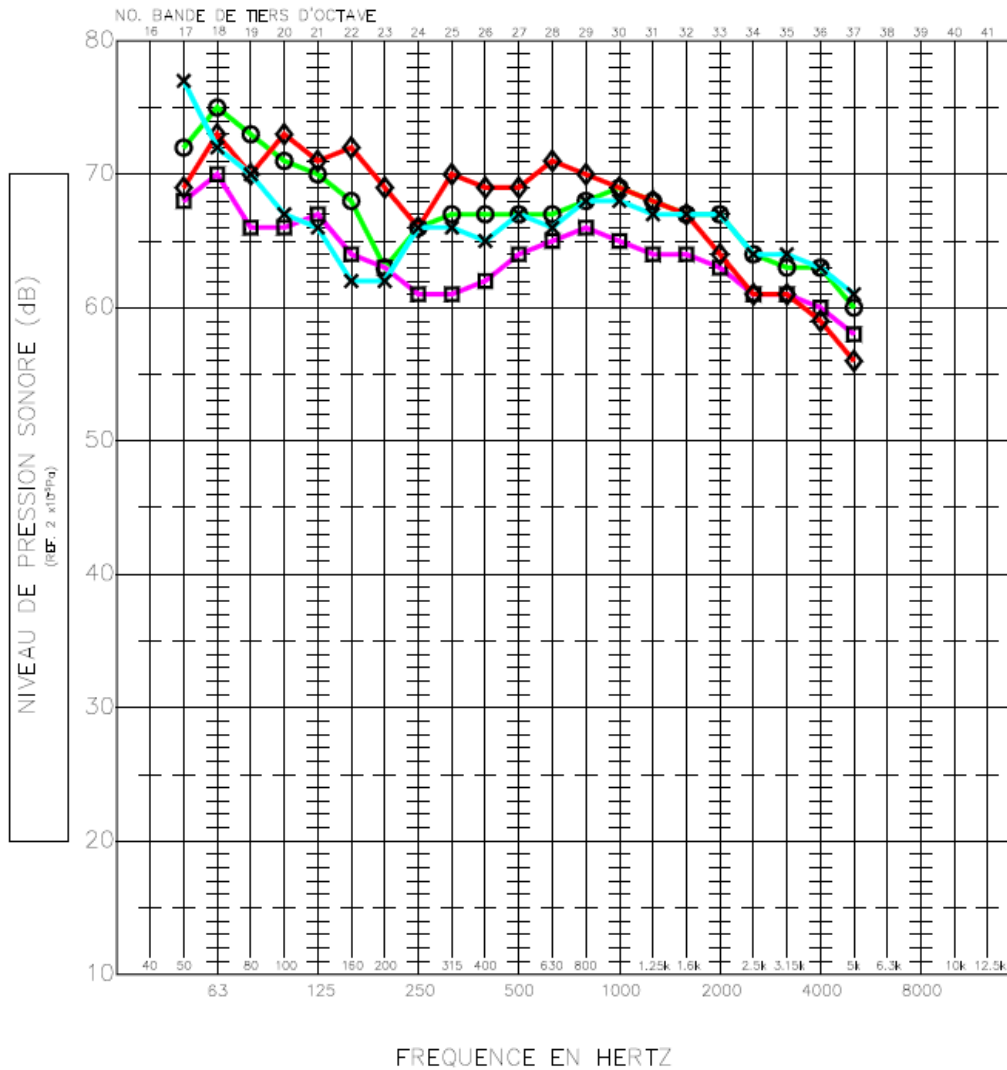
02722
02722-G1

GRAPHE 1

2024 06



NOTE: CE GRAPHE SEUL NE CONSTITUE PAS UN RAPPORT COMPLET



LEGENDE

NIVEAUX DE PRESSION SONORE MOYEN
L_{Aeq}(9s-40s) MESURÉ LE 11 JUIN 2024
LORS DE PASSAGE DE CAMION :

- — ○
À LA POSITION A1
NIVEAU GLOBAL = 77 dB(A)
- — □
À LA POSITION A2'
NIVEAU GLOBAL = 74 dB(A)
- ◇ — ◇
À LA POSITION B
NIVEAU GLOBAL = 78 dB(A)
- x — x
À LA POSITION C
NIVEAU GLOBAL = 77 dB(A)

PROJET
CANNEBERGIERE — ETUDE DE CLIMAT SONORE

TITRE DU GRAPHE
NIVEAUX DE PRESSION SONORE MOYEN
MESURÉ LORS DE PASSAGE DE CAMION LE 11
JUIN 2024

GRAPHE NO. 2 FICHER: 02722-G2

NO. DE PROJET DATE
02722 2024 06

